

Travaux Dirigés N° 3

Thème : Le tableau de détermination du résultat fiscal Discipline : Fiscalité de l'entreprise

Cible : Etudiants de la Deuxième Année Sciences de Gestion

Etude de cas

Le PDG de la société anonyme « GTDS » vous sollicite en vue <u>de déterminer</u> son résultat fiscal au titre de l'exercice 20 N et vous fournit les informations suivantes :

Informations concernant la société :

- ✓ Le capital de la société « GTDS » se divise en 10000 actions de 100 DT chacune et il est totalement libéré dés la constitution.
- ✓ La société « **GTDS** » qui exerce une activité industrielle, a réalisé en 20N un chiffre d'affaires de 5 000 000 DT hors taxes (TVA 19%).
- ✓ Le bénéfice comptable de l'exercice 20N avant IS s'élève à 600 000 DT.

Informations concernant les charges de la société :

- ✓ Rémunération annuelle du PDG: 30 000 DT.
- ✓ Frais d'entretien, de réparation, de carburant et de vignette d'une voiture de tourisme d'une puissance de 10 CV mise à la disposition du directeur commercial : 15 000 DT.
- ✓ Intérêts de 60 000 DT à un taux servis au PDG en raison de sommes prêtées à la société (montant prêté 600 000 DT à un taux de 10%) afin d'éviter le recours à l'endettement bancaire.
- ✓ Les dons et subventions accordés en 20 N s'élevant à 60 000 DT sont détaillées comme suit :

Don accordé à une association d'handicapés	30 000 DT
Don accordé au fils du PDG	10 000 DT
Don accordé à une équipe sportive	10 000 DT
Dons accordés à des associations culturelles	10 000 DT

AU: 2020-2021......Page 1



- ✓ Voyage de la famille du PDG : 15 000 DT.
- ✓ Frais de réception : 45 000 DT.
- ✓ Les dotations aux amortissements enregistrés dans la comptabilité de l'exercice 20N se présentent comme suit :

Actifs	Date d'acquisition	Coût d'acquisition (Montants en DT)	Taux d'amortissement pratiqué par la société « GDTS »	Charge d'amortissement portée dans la comptabilité de 20N (Montants en DT)
Frais de développement capitalisés	30/06/20N	20 000	20%	2 000
Matériel et outillage	01/01/20N	100 000	10%	10 000
Logiciel informatique	01/01/20N	40 000	50%	20 000
Fonds de commerce	01/01/20N-2	150 000	5%	7 500
Voiture de tourisme d'une puissance de 10 CV mise la disposition du directeur commercial	31/12/20N-3	80 000	20%	16 000

✓ Les provisions constituées en l'année 20 N s'élevant à 300 000 DT sont détaillées comme suit :

Provision pour	✓	100 000 DT sur le client «ABC» ayant fait l'objet d'une action
dépréciation		en justice en 20 N.
des comptes	✓	20 000 DT sur le client « DEF » sans action en justice.
clients:	✓	30 000 DT sur le client «GHI» entreprise en difficulté en règlement
150 000 DT		judiciaire.
Provisions pour	✓	60 000 DT au titre des provisions pour dépréciation d'un produit fini
dépréciation		destiné à la vente dont le cout de production s'élève à 40 000DT
des stocks :		et la valeur de réalisation nette s'élève à 20 000 DT.
100 000 DT	✓	40 000 DT au titre des provisions pour dépréciation d'un stock
		de matières consommables.
Provision pour	✓	20 000 DT au titre des provisions pour dépréciation des parts sociales
dépréciation des		de la filiale commerciale « GTDS COMMERCIALE ».
titres : 30 000 DT	✓	10 000 DT au titre des provisions pour dépréciation des actions
		cotées à la BVMT.
Provision pour	✓	15 000 DT au titre des provisions pour dépréciation d'un fonds
dépréciation des		de commerce
immobilisations:	✓	5 000 DT au titre des provisions pour dépréciation d'un logiciel
20 000 DT		

AU: 2020-2021......Page 2



Informations concernant les produits de la société :

- ✓ Dividendes générés par les participations figurant parmi les immobilisations financières : 90 000 DT
- ✓ Intérêts des dépôts auprès des banques et libellés en dinars convertibles : 15 000 DT.
- ✓ Les plus-values réalisées en 20 N s'élevant à 55 000 DT sont détaillées comme suit :

Plus-value sur cession d'actions cotées à la BVMT	10 000 DT
acquises en 20N-1.	10 000 D1
Plus-value sur cession d'immobilisations corporelles.	15 000 DT
Plus-value sur cession d'une voiture de tourisme d'une	30 000 DT
puissance de 12 CV (cession effectuée au 1er janvier 20N).	30 000 D1

✓ Une reprise sur provision d'un montant de 20 000 DT antérieurement réintégré au résultat fiscal de l'année de constitution de la provision soit l'année 20N-3.

NB: La société « GDTS » est soumise à l'IS au taux de 25%.

Annexe: Extrait du décret N° 2008-492 du 25 février 2008

Actifs	Taux maximum d'amortissement
I. Frais préliminaires	100%
II. Brevets, marques de fabrique et frais de développement capitalisés	20%
III. Constructions à l'exception de la valeur du terrain	
1. Constructions légères	10%
2. Constructions en dur	5%
IV. Machines, matériels et équipements	
1. Machines, matériels et équipements industriels	15%
2. Dépenses des grosses réparations des machines, matériels, et équipements industriels	33,33%
3. Équipements et logiciels informatiques	33,33%
4. Mobilier et matériel de bureau	20%
5. Moyens de transport des personnes ou de marchandises	20%

AU: 2020-2021......Page 3